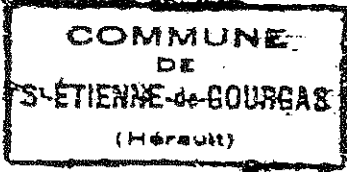


16 Janvier 152



159

8

Le jour des noces le seizième du  
 mois d'Avril, la publication des bans de futur mariage entre  
 le Sr Henry ~~Provençal~~ bourgeois habitant du lieu de  
 S<sup>t</sup> Etienne de Gourgas, fils de Jean noble Heur de Provençal  
 seigneur de S<sup>t</sup> Etienne, et de dem<sup>lle</sup> Marthe Audibert  
 d'une part, et de dem<sup>lle</sup> Marie Audibert fille de S<sup>t</sup>  
 Jacques Audibert et de dem<sup>lle</sup> Magdeleine Brochin  
 Maries habitant du lieu de Piquevillles tout habitant  
 du diocèse de Lodève d'autre part, faite le sixième  
 au sus tant en cette église qu'en celle de Piquevillles  
 en présence de la messe de paroisse, sans opposition ny  
 empêchement ainsi qu'il conste par le certificat de  
 publication de M<sup>r</sup> Gourzon prieur de Piquevillles en  
 date du quatorzième du 5<sup>e</sup> ay, le peuple ayant été averti  
 qu'il ne serait pas fait d'autre publication attendue  
 que les parties conviennent (deux mots illisibles) s'en  
 dispenser des deux sermens bans... sousignés par l'écuyer  
 de la paroisse de S<sup>t</sup> Etienne de Gourgas, le dispense  
 accordée par M<sup>r</sup> l'abbé de Bretonneau (trois mots illisibles)  
 l'original de Lodève en date du quatorzième de l'année  
 mil sept cent cinquante neuf, signé par M<sup>r</sup> l'abbé de  
 Bretonneau et contre signé par M<sup>r</sup> Loubreau

Mariage de  
 S<sup>t</sup> Henry  
 Provençal  
 & Piquevillles  
 Marie  
 Audibert

à pour voir  
votre pays  
Quel

Secrétaire et Surenent instruite

Nous avons dès ce jourd'hui donné <sup>aux susdits</sup> ~~la~~ bénédiction nuptiale, après avoir reçu leur  
~~parties~~ ~~mutuel~~ mutuel consentement de mariage, avec les cirimonies prescrites  
par le 14<sup>e</sup> article en présence de M<sup>rs</sup> Louis François, de  
Joseph Cludibert, Jean Vireaux & Barthelomy Bestionnier  
témoin qui ont signé avec les parents l'époux a dit le  
cotois de ce requise

Suivent les signatures, Henri de Ropuchemil

Copie conforme au texte contenu dans le registre des  
mariages, naissances & décès dans la parisse de L'Etrem  
Jouffras pour l'année 1759

Quel

Vu pour légalisation

P/le Maire Absent

L'Adjoint

Jouffras

Pour le Maire  
l'Adjoint

